

LA PROPRIÉTÉ DES SUBSTANCES MINÉRALES EN DROIT QUÉBÉCOIS

Me Pierre Langlois
Le 17 mars 2014

Le principe de domanialité

- Les substances minérales sont des biens domaniaux appartenant à l'État, sauf les exceptions prévues dans la *Loi sur les mines* (art. 3-7)
- L'État peut prévoir les divers modes selon lesquels il peut affecter aux particuliers ou aux sociétés commerciales les substances minérales faisant partie du domaine de l'État

Rappels historiques

- Terres concédées en tenure seigneuriale
- Terres concédées dans les cantons avant le 24 juillet 1880
- Principe de domanialité établi dans les première *Loi sur les mines* du 24 juillet 1880
- Abandon de certaines substances minérales au propriétaire superficiaire aux termes de modifications apportées à la *Loi sur les mines* en 1910

Révocation générale des droits de mine

- Portée de la révocation des droits de mine
- Exceptions à la révocation
 - Certaines substances minérales
 - Gisements en exploitation
 - Réserves de minerai
 - Options, baux et promesses de vente
- Procédure de soustraction à la révocation des droits miniers
- Avis à la Gazette Officielle du Québec

Terres concédées avant le 1^{er} janvier 1966

- Confirmation du principe de l'abandon de certaines substances minérales au propriétaire superficielle dans les terres concédées avant le 1^{er} janvier 1966 (*LM*, art. 5)

Terres concédées depuis le 1^{er} janvier 1966

- Droit consenti au propriétaire du sol et au locataire de terres du domaine de l'État de déplacer et d'utiliser, pour leurs besoins domestiques, certaines substances minérales (*LM*, art. 6)

Les résidus miniers (*LM, art. 7*)

- Pendant la durée d'un bail minier ou d'une concession minière
- Lors de l'expiration d'un bail minier, de l'abandon ou de la révocation d'un bail minier ou d'une concession minière

VANCOUVER

Suite 1300, 777 Dunsmuir Street
P.O. Box 10424, Pacific Centre
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K2
Tél. : 604-643-7100
Télé. : 604-643-7900
Sans frais : 1-877-244-7711

CALGARY

Suite 4000, 421 7th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 4K9
Tél. : 403-260-3500
Télé. : 403-260-3501
Sans frais : 1-877-244-7711

TORONTO

Suite 5300, TD Bank Tower
Box 48, 66 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5K 1E6
Tél. : 416-362-1812
Télé. : 416-868-0673
Sans frais : 1-877-244-7711

MONTRÉAL

Bureau 2500
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2
Tél. : 514-397-4100
Télé. : 514-875-6246
Sans frais : 1-877-244-7711

QUÉBEC

Le Complexe St-Amable
1150, rue de Claire-Fontaine, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5G4
Tél. : 418-521-3000
Télé. : 418-521-3099
Sans frais : 1-877-244-7711

LONDRES

125 Old Broad Street, 26th Floor
London EC2N 1AR
ROYAUME-UNI
Tél. : +44 (0)20 7786 5700
Télé. : +44 (0)20 7786 5702

